



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral
portant inscription au titre des monuments historiques
d'une cloche (n°4)
conservée dans l'église Saint-Etienne, à Cajarc (Lot)**

Le Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Occitanie en date du 3 juin 2025 ;
Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre souhaitable la préservation,

ARRÊTE

Art. 1^{er} : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant, décrit sur la fiche annexée au présent arrêté :

cloche (n°4)

conservée dans **l'église Saint-Etienne, à Cajarc (Lot)**, et appartenant à **la commune de Cajarc**.

Art. 2 : le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Art. 3 : le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le **11 0 OCT. 2025**

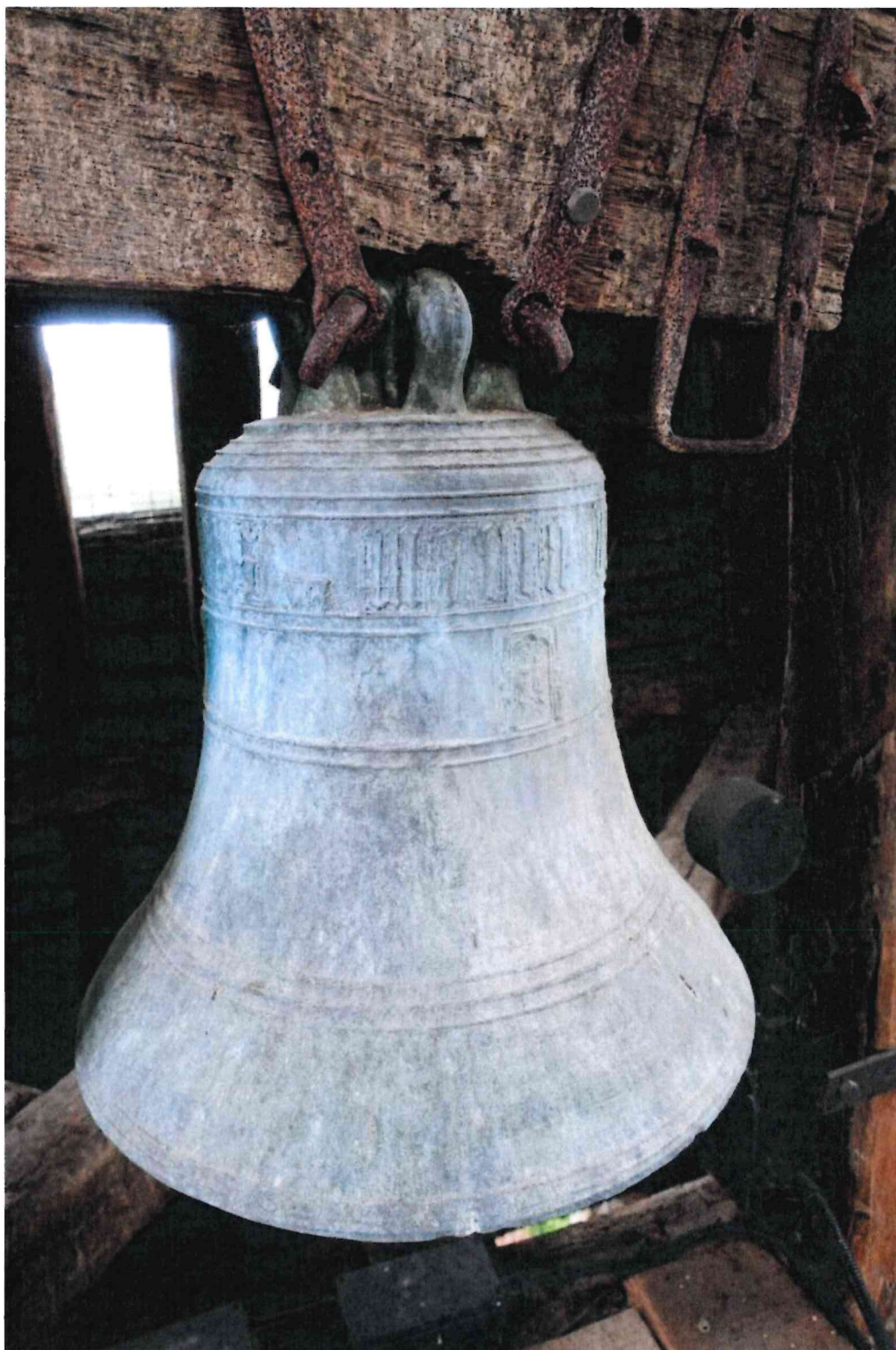
Le préfet de la région Occitanie,

Pierre-André DURAND

Annexe à l'arrêté préfectoral portant inscription au titre de monuments historiques du
d'une cloche (n°4)
conservée dans l'église Saint-Etienne de Cajarc (Lot)

10 OCT. 2025

Localisation	46 - Cajarc
Edifice et sa protection MH	église Saint-Etienne (non protégé MH)
Titre courant	cloche n°4
Localisation dans l'édifice	clocher
Matériau et technique	bronze : fondu
Dimensions	d=50,5
Datation	limite 15e 16e siècle ?
Inscription	Inscription : + IHS MARIA VOX DOMINI SONAT
Propriété	propriété de la commune
Description et historique Synthèse de la présentation en CRPA	Cloche réalisée par un fondeur anonyme à la fin du 15e siècle ou au début du 16e siècle, présentant une belle inscription en lettres gothiques. L'iconographie concerne le Christ de Pitié, en buste, au milieu des Instruments de la Passion, la Vierge à l'Enfant et un saint évêque (saint Eloi ?). Chaque figure prend place au centre d'une structure architecturée de style gothique tardif, pourvue d'un dais trilobé accosté de pinacles. La cloche est munie d'un joug rudimentaire en bois formé de deux sections de poutre à ferrures plates forgées et d'un battant en fer forgé, et est équipée d'un marteau pour le tintement électro-magnétique.
Etat de conservation	bon état : fixation au joug à vérifier
Avis CRPA 03/06/2025	inscription
Auteur de la fiche	Guillaume Bernard (CAOA du Lot)



Crédits photos :

Guillaume Bernard, 2025 (c) Inventaire général Région Occitanie, (c) Conseil départemental du Lot